

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Propos introductifs	7
par Alexis LE QUINIO	
I. – VERS UN DROIT CONSTITUTIONNEL GLOBAL ?	
Droit constitutionnel global ou droit global des constitutions ?	
Éléments d'analyse	17
par Jean-Jacques SUEUR	
I. – État des lieux	25
A. – Le mythe du « déclin » de l'État	26
B. – Les constitutions à l'épreuve de la mondialisation	30
II. – Repérage de quelques signes précurseurs	35
A. – Gouvernement, gouvernance, gouvernementalité ?	36
B. – Intégration économique et « identité » constitutionnelle	38
III. – Essai d'interprétation	42
A. – L'État dans le monde global	43
B. – Le droit global contre la désorganisation du monde	47
L'influence de la globalisation sur les droits populaires et ses conséquences constitutionnelles : évolutions récentes en Suisse	53
par Luc GONIN	
I. – La démocratie en Suisse et en particulier l'initiative populaire constitutionnelle	54
A. – Propos liminaires	54
B. – Droit de référendum	54
C. – Droit d'initiative populaire constitutionnelle	55
1. Propos liminaires et variantes existantes	55
2. Initiative populaire tendant à une révision partielle de la Constitution	56
a) Propos liminaires	56
b) Conditions	56
c) Exemples récents de l'influence de la globalisation sur l'ordre constitutionnel	58
II. – Conséquences de la globalisation sur les conditions spécifiques de l'initiative populaire constitutionnelle	63
A. – Propos liminaires	63

B. – Modifications sur la forme	63
C. – Limites matérielles.	64
D. – Une limite matérielle spécifique : l'essence des droits fondamentaux	65
III. – Conclusion	66
II. – VERS UNE CONVERGENCE DES RÉACTIONS CONSTITUTIONNELLES ?	
« Juridictions constitutionnelles vs mesures anti-terroristes » : réactions communes des juges constitutionnels face à lutte contre le terrorisme	71
par Carolina CERDA-GUZMAN	
I. – La déférence générale des juridictions constitutionnelles à l'égard des mesures anti-terroristes	76
A. – Le constat d'un contrôle laxiste par les juridictions constitutionnelles des mesures anti-terroristes	76
B. – Les conséquences de la jurisprudence laxiste sur la protection des droits fondamentaux	83
II. – La timide résistance des juridictions constitutionnelles face aux mesures anti-terroristes	86
A. – La protection commune de la figure du juge et des droits processuels par les juridictions constitutionnelles	86
B. – Les incidences de la consécration du juge et des droits processuels par les juridictions constitutionnelles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme	90
Le droit d'accès à Internet dans les jurisprudences constitutionnelles : vers un droit commun jurisprudentiel ?	93
par Paolo PASSAGLIA	
I. – Introduction	93
II. – L'objet de l'accès	98
III. – Les objectifs de l'accès	104
IV. – L'objet du « droit »	106
V. – Le type de « droit »	116
VI. – Conclusion	122
La réception dans les États post-soviétiques des standards et modèles dominants en matière des droits fondamentaux	125
par Victoria CHIU	
I. – Une réception volontaire des standards et modèles dominants par les Constitutions nationales	129
A. – La réception de la justice constitutionnelle comme condition essentielle de l'État de droit	129
B. – L'ouverture des Constitutions nationales aux standards internationaux en matière de droits fondamentaux	132

II. – Le rôle actif du juge constitutionnel dans la réception des standards internationaux en matière de droits fondamentaux	134
A. – L'utilisation par le juge constitutionnel des standards internationaux en tant que principes d'interprétation de la Constitution	135
B. – L'engagement actif des Cours constitutionnelles en faveur de l'abolition de la peine de mort	142
III. – Conclusion	148
Les diversités familiales et les réactions constitutionnelles à la globalisation	151
par Dyaâ SFENDLA	
I. – Des réactions constitutionnelles contrastées à la globalisation face au pluralisme conjugal	154
A. – Une attitude de prudence face à une globalisation imposée	155
1. En matière de droits homoparentaux	155
2. En matière d'accès au mariage	160
B. – L'adoption accélérée d'une conception large de la famille	162
II. – Une convergence des solutions des cours inter-régionales des droits de l'homme en matière de pluralisme conjugal	167
A. – Un rapprochement favorisé par l'interprétation renouvelée des dispositions conventionnelles	167
B. – Une convergence des solutions limitée dans l'espace	172
Des réactions des juges constitutionnels « encadrées » en matière de droits fondamentaux : de la réception à la réappropriation (le cas de l'Amérique latine)	175
par Céline MAILLAFET	
I. – L'assimilation des encadrements par les juges constitutionnels	183
A. – Une assimilation incitée par la pression internationale	183
B. – Une assimilation résultant du respect des obligations constitutionnelles	187
II. – Le dépassement et le renouvellement des encadrements par le juge constitutionnel	193
A. – La réception de la jurisprudence conventionnelle et le recours au droit comparé	194
B. – L'interprétation la plus favorable	198
III. – LES RÉACTIONS DES JUGES	
Des réactions constitutionnelles à la globalisation interdépendantes de la liberté d'interprétation du juge constitutionnel	209
par Tatiana DISPERATI	
I. – Le juge constitutionnel, un acteur privilégié de la globalisation des droits et libertés fondamentaux	211

A. – La liberté d'interprétation du juge constitutionnel source d'impulsion à la globalisation des droits et libertés fondamentaux	212
B. – La variabilité des réactions constitutionnelles	217
II. – Une tendance à l'instrumentalisation du juge constitutionnel	221
A. – Réalité de la liberté d'interprétation du juge constitutionnel : la progressive contamination du droit	222
B. – Une interprétation entravée par la mondialisation	227
Du global au glocal ? Portée et limites de l'<i>Alien Tort Statute</i>	231
par Thomas HOCHMANN	
I. – L' <i>Alien Tort Statute</i> confirmé	232
A. – Les actes sanctionnables sur le fondement de l' <i>Alien Tort Statute</i>	233
B. – Les problèmes de constitutionnalité écartés	235
II. – L' <i>Alien Tort Statute</i> supplanté	238
A. – La limitation territoriale de l' <i>Alien Tort Statute</i>	238
B. – Vers un « constitutionnalisme glocal » ?	243
Le « dialogue » entre juges : mythe ou réalité... discutable ?	
La pensée de Giuseppe de Vergottini	251
par Jean-Jacques PARDINI	
I. – L'existence d'un espace culturel commun, mais circonscrit au cercle « eurocentrique »	254
II. – Les manifestations du dialogue (interactions imposées et interactions facultatives)	257
III. – Le « refus » ou l'impossibilité du dialogue	260
IV. – Droit étranger et comparaison, conditions du dialogue	262
IV. – LES RÉACTIONS À LA GLOBALISATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	
Commerce international et structure étatique (XVII^e-XIX^e siècles)	273
par Caroline REGAD	
I. – Le XVII ^e siècle : des réactions de méfiance	275
A. – Se construire	275
B. – Se protéger	280
II. – Le XVIII ^e siècle : des réactions d'hésitations	282
A. – Se structurer	282
B. – Se positionner	284

La constitutionnalisation du droit de la commande publique : une réaction à la transposition de contrats anglo-saxons en droit français	291
par Julien MARTIN	
I. – La constitutionnalisation du droit des contrats publics, un phénomène consensuel	292
II. – La constitutionnalisation du droit de la commande publique, une réaction contestable	295
Globalisation et fuite devant l'impôt : la réactivité des juges français, italiens et de l'Union européenne	299
par Sylvie SCHMITT	
I. – Les principes de lutte contre la fuite devant l'impôt	303
A. – La jurisprudence française	304
B. – La jurisprudence italienne	306
C. – La jurisprudence de la Cour de justice	309
II. – Les contenus différents des principes	312
A. – La jurisprudence française	312
B. – La jurisprudence italienne	316
C. – La jurisprudence de la Cour de justice	319
La règle d'or peut-elle être le fruit de la globalisation ?	323
par Vincent DUSSART	
I. – La nécessité de la règle d'or est justifiée par l'endettement et non la globalisation	325
II. – L'imposition de la règle d'or au niveau européen et la protection de la monnaie unique	330
V. – PROPOS CONCLUSIFS	
Peut-on parler de réactions constitutionnelles à la globalisation ?	337
par Alexis LE QUINIO	
I. – La notion de réaction constitutionnelle	338
II. – La difficile appréhension du phénomène de globalisation (du droit)	339
III. – L'identification de réactions constitutionnelles à la globalisation	343